

**DÉLIBÉRATION**  
**SEANCE DU 26 MARS 2026**  
Convocation du 21 mars

L'an deux mil vingt-six et le vingt-six mars à 19 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Marie-Christine MISSIAEN, Bruno DESANDERE, Myriam IDÉ, Yahia BOUHADAD, Sophie PIOLÉ, Bernard MICHALAK, Anne CALVARIN-POTTIER, Florent GIGOT, Gaylord RIBREAU, Yvette CARTON, Patrick LOMBE TAMBWE, Lauréna EDDARHRI-PRANLOUP, Frédéric LEFÈVRE, Marie-Angélique COQUELLE-BACQUET, Philippe PETIT, Delphine LOIR, Jean-Yves BEAUVOIS, Marie-Ange DEMARAIS

Étaient absents excusés : Pauline DUFLOS (pouvoir à M. Gaylord RIBREAU)

Étaient absents :

Mme Anne CALVARIN-POTTIER est nommée secrétaire de séance

**Désignation des membres du conseil municipal – SIRDAS (n°14-2026)**

En raison du changement du Conseil municipal à la suite des élections du 15 mars 2026 et de son installation du 21 mars 2026, il est demandé de procéder à la désignation des délégués devant siéger au sein du Syndicat Intercommunal pour le regroupement pédagogique concentré des communes de Dreuil-lès-Amiens, Argœuves et Saveuse (SIRDAS).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : Les conseillers municipaux dont les noms suivent sont désignés pour siéger au sein du SIRDA :

Mme Marie-Christine MISSIAEN  
M. Yahia BOUHADAD

M. Florent GIGOT  
M. Philippe PETIT

Article 2 : Mme le Maire est chargée de l'exécution de la présidente délibération.

Le Maire,  
**Marie-Christine MISSIAEN**

